

2023-2025

Contrat de Territoire Eau et Climat

Croult – Enghien – Vieille Mer

Rapport bilan 2024



Parc George Valbon – La Courneuve



Le Croult – Le Thillay



Ru de Corbon – Forêt de Montmorency



Noues et chemin de pavés – Parc de la mairie de Domont

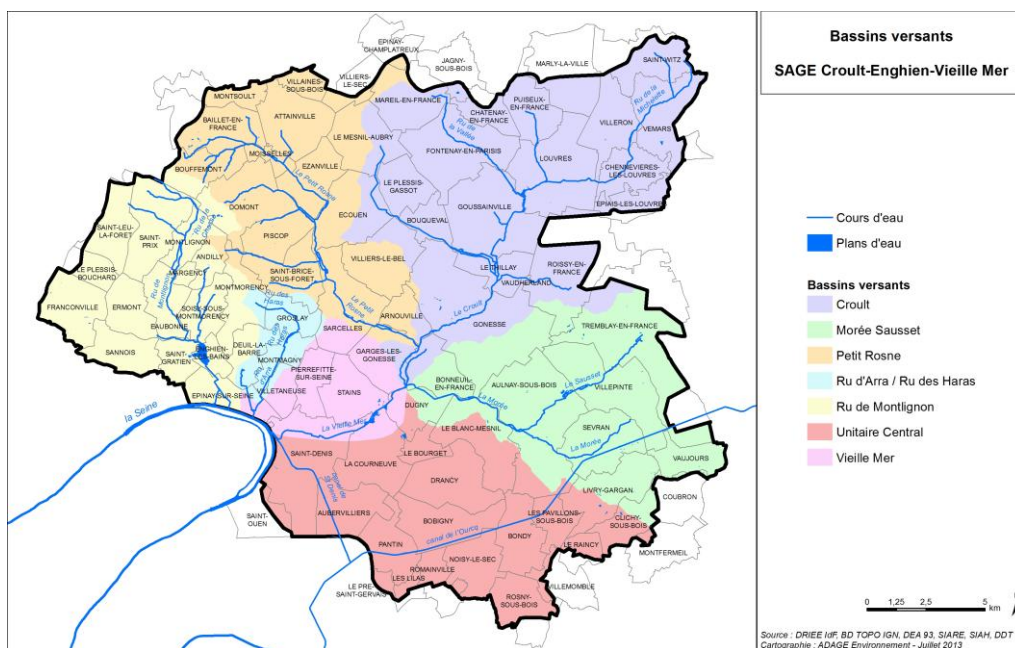
SOMMAIRE

Contexte	3
Le Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer	4
Méthodologie.....	6
Etat d'avancement du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 – Bilan 2023-2024.....	7
Etat d'avancement de chaque enjeu du Contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille 2023-2025 – Bilan 2024.....	12
Enjeu I – Redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire pour rendre visible l'eau et ses paysages en maîtrisant les risques	12
Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social	17
Enjeu III – Améliorer la qualité des eaux superficielles	21
Enjeu IV – Animation/Communication/Sensibilisation	28
Actions de communication du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer.	31
Annexes :	32



Contexte

Né de la Loi sur l'eau de 1992, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification destiné à instaurer une gestion équilibrée et durable de l'eau à l'échelle d'un territoire. Il définit des priorités et fixe des objectifs d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 janvier 2020. Le SAGE est le fruit d'une démarche partagée issue d'un processus de co-construction, associant l'ensemble des acteurs du territoire, du diagnostic à la rédaction. Il est élaboré sous l'impulsion de la Commission locale de l'eau (CLE), véritable parlement local de l'eau composé d'élus, d'usagers et de représentants de l'État.



Le territoire du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer est situé sur 2 départements, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise et est composé de plusieurs sous bassins versants, principalement : **les bassins versants du Croult, du Petit Rosne, de la Morée, de la Vieille Mer, du ru d'Arra et du ru d'Enghien**. D'une superficie totale d'environ 450 km², il se compose de 87 communes abritant 1 900 000 habitants en 2022.

Contrecarrant les évolutions des décennies précédentes, le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer entend rétablir un équilibre entre développement urbain et préservation de l'eau et des milieux aquatiques : donner davantage d'emprise aux espaces dédiés à l'eau et rétablir un lien social positif à l'eau en créant des espaces partagés, biens communs pour les habitants du territoire. La CLE a retenu la stratégie suivante : un SAGE affirmé pour rendre des espaces à l'eau dans le territoire.

Une des 87 dispositions du SAGE est de contractualiser des **programmes pluriannuels d'actions** cohérentes, planifiées, concertées (disposition 6.2.2) pour mettre en œuvre de manière opérationnelle les dispositions du SAGE. C'est à partir de cette disposition et sous l'impulsion de l'agence de l'eau Seine-Normandie que le contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer a été élaboré.



Le Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer

Le contrat territorial Eau et Climat (CTEC) est un outil de planification et de contractualisation qui engage les parties signataires autour d'un programme d'actions. Il est souscrit entre des maîtres d'ouvrage et un financeur, l'agence de l'eau Seine-Normandie pour le contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer. Ce contrat s'inscrit notamment dans le 11^{ème} programme d'aide de l'Agence « Eau et Climat » 2019-2024. Il vise à mettre en œuvre les actions s'inscrivant dans le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer de façon opérationnelle et permet d'avoir une vision d'ensemble sur le territoire du SAGE pour agir collectivement sur la préservation de la ressource en eau. De plus, cet outil permet de mobiliser les acteurs de l'eau au plus près des territoires à enjeux et de répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique.

Le programme d'actions du contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer s'étend sur la période de 2023-2025, soit une durée de 3 ans. Il prend effet sur l'intégralité du périmètre du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer et reprend sa stratégie, ses enjeux ainsi que ses objectifs.

Le contrat a réuni 12 structures signataires :

1 métropole



1 département



2 syndicats



3 établissements
publics territoriaux



3 communautés
d'agglomération



1 aménageur public



1 commune



Description des enjeux du contrat

Le contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 comprend 116 actions inscrites par 12 maîtres d'ouvrage, pour un montant prévisionnel de 107 623 724 € HT. Ce contrat repose sur 4 enjeux.

Enjeu I – Redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire pour rendre visible l'eau et ses paysages en maîtrisant les risques

- Améliorer la résilience des villes au changement climatique en favorisant l'infiltration des eaux pluviales à la source et éviter le ruissellement
- Maîtriser les risques d'inondation par ruissellement



28 actions pour un montant de 12 679 695 € HT

Types d'actions : Déconnexion des eaux pluviales, désimperméabilisation des sols, mise en place de techniques alternatives, élaboration de zonage pluvial, maîtrise des inondations et ruissellements (mise en place d'aménagements, haies...)

Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social

- Améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau, restaurer les habitats et prévenir leur dégradation
- Connaître, gérer protéger les milieux humides et améliorer leur gestion écologique



26 actions pour un montant de 34 097 400 € HT

Types d'actions : Multifonctionnalité des bassins, réouverture de cours d'eau, renaturation/revalorisation/reméandrage des cours d'eau, acquisition foncière de zones humides, restauration des zones humides, mares, étangs...

Enjeu III – Améliorer la qualité des eaux superficielles

- Améliorer l'assainissement en diminuant les rejets directs d'eaux usées et en optimisant le traitement des eaux usées par les stations d'épuration
- Planification et surveillance des masses d'eau



52 actions pour un montant de 60 112 629 € HT

Types d'actions : Création de réseaux (création de branchements, de collecteurs, extension...), mise en conformité de branchements, mise en séparatif, réhabilitation structurante des réseaux permettant de supprimer des rejets dans les eaux superficielles (réhabilitation de collecteurs, suppression de regards...), planification en assainissement (suivi qualité, schéma d'assainissement...)

Enjeu IV – Développer l'animation, la communication et la sensibilisation sur les enjeux prioritaires

10 actions pour un montant de 734 000 € HT

Types d'actions : Formation/sensibilisation, rédaction de support de communication, animation



Méthodologie

Un entretien a été effectué avec l'ensemble des 12 signataires du contrat pour dresser l'avancée des actions initialement planifiées sur l'année 2024, en termes d'indicateurs réalisés, de montants réellement engagés et de dossiers de demandes d'aides déposés.

Pour chacune des actions, seront comparés les montants et les indicateurs prévisionnels et actualisés.

Lorsqu'une action inscrite au contrat ne se trouve pas financée par l'agence de l'Eau Seine-Normandie, celle-ci sera tout de même indiquée au bilan et sera comptabilisée dans le calcul de l'engagement de l'acteur et dans celui de l'avancement global du contrat.

L'analyse de l'état d'avancement technique du contrat est issue en grande partie du bilan technique et financier. Sur la base de ces documents, l'analyse ci-après s'est attachée à confronter les résultats observés aux objectifs définis lors de l'élaboration du contrat, à établir par objectif un état de l'avancement des actions et un état d'engagement financier.

Cet état d'avancement constitue le bilan des années 2023 et 2024. Il sera étudié de façon globale, enjeu par enjeu et acteur par acteur.



Etat d'avancement du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 – Bilan 2023-2024

1) Bilan 2024

Pour cette deuxième année du contrat, **33 actions étaient initialement prévues en 2024** à laquelle s'ajoutent **35 actions en cours (initiées en 2023 mais non terminées)** et **23 actions reportées de 2023**, soit un total de **91 actions** pour un montant de **43 609 005 €**.

Tableau 1 – Nombre d'actions et montants prévues en 2024

	Nombre d'actions initialement prévues en 2024	Nombre d'actions initiées en 2023 actuellement en cours	Nombre d'actions reportées de 2023	Total
Enjeu I	11	7	2	20
Enjeu II	8	6	5	19
Enjeu III	10	16	16	42
Enjeu IV	4	6	0	10
Total	33	35	23	91

	Montant prévu pour les actions initialement prévues en 2024	Montant prévu pour les actions initiées en 2023 actuellement en cours (réparties sur plusieurs années)	Montant prévu pour les actions reportées de 2023	Total
Enjeu I	2 185 270 €	1 215 000 €	24 000 €	3 424 270 €
Enjeu II	6 250 000 €	7 202 500 €	162 400 €	13 614 900 €
Enjeu III	7 565 772 €	10 438 400 €	8 328 163 €	26 332 335 €
Enjeu IV	17 500 €	220 000 €	0 €	237 500 €
Total	16 018 542 €	19 075 900 €	8 514 563 €	43 609 005 €

Tableau 2 – Bilan 2024 du contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

	Nombre d'actions engagées en 2024		Nombre d'action reportée en 2025	Total d'actions engagées	% d'actions engagées en 2024
	Par rapport aux actions initialement prévues en 2024	Par rapport aux actions reportées de 2023			
Enjeu I	4	0	7 (+ 2 actions abandonnées)	11	55 %
Enjeu II	4	2	7	12	63 %
Enjeu III	0	1	25 (+ 1 action abandonné)	16	38 %
Enjeu IV	1	0	3	7	70 %
Total	9	3	42 (+3 actions abandonnées)	46	50 %

	Montants engagés au contrat (en HT) en 2024			% des montants engagés en 2024		
	Par rapport aux actions initialement prévues en 2024	Par rapport aux actions initiées en 2023 actuellement en cours	Par rapport aux actions reportées de 2023	Par rapport aux actions initialement prévues en 2024	Par rapport aux actions initiées en 2023 actuellement en cours	Par rapport aux actions reportées de 2023
Enjeu I	578 709 €	1 648 371 €	0 €	26 %	100 %*	0 %
Enjeu II	245 000 €	1 781 404 €	101 700 €	4 %	25 %	63 %
Enjeu III	0 €	2 076 262 €	149 242 €	0 %	20 %	2 %
Enjeu IV	0 €	144 387 €	0 €	0 %	66 %	0 %
Total	823 709 €	5 650 424 €	250 942 €	5 %	30 %	3 %

*Ce pourcentage est biaisé par le fait que certaines actions ont été inscrites au contrat sans budget.

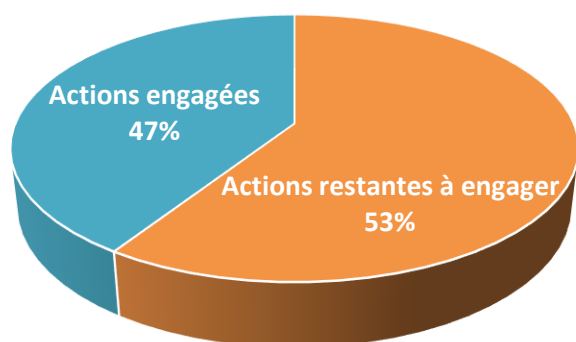
Au total, **46 actions ont été engagées en 2024 pour un montant total de 6 725 075 €.**

Concernant les demandes de subvention faites à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, **5 dossiers ont fait l'objet d'une demande subvention.**

2) Bilan cumulatif 2023-2024

Les actions engagées en 2023 et 2024 correspondent à 47 % des actions totales inscrites au contrat et 11 % du montant total du contrat. Ce faible taux peut s'expliquer par le fait que les montants prévus au contrat sont plus importants pour l'année 2025 (50 224 525 € en 2025 soit quasiment la moitié du montant total du contrat) et que les travaux ont été mis en pause pendant la période des Jeux Olympiques.

Actions engagées en 2023 et 2024 sur le nombre d'actions totales du contrat



Montant engagé 2023-2024 sur le montant total du contrat
Montant engagé en 2023-2024

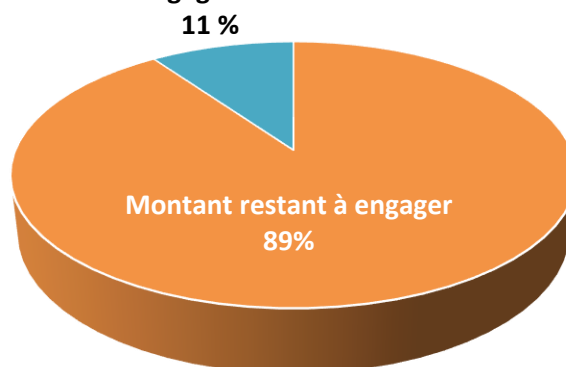


Tableau 3 – Détail des actions engagées au cumulatif (2023-2024) dans le contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

	Nombre d'actions inscrites au contrat	Nombre d'actions réalisées ou en cours (2023-2024)	Nombre d'actions annulées ou reportées (2023-2024)	% d'actions réalisées ou en cours inscrites au CTEC (2023-2024)	% d'actions annulées ou reportées inscrites au CTEC (2023-2024)
Enjeu I	28	13	9	46 %	32 %
Enjeu II	26	14	7	54 %	27 %
Enjeu III	52	20	26	38 %	50 %
Enjeu IV	10	7	3	70 %	30 %
Total	116	54	45	47 %	39 %

Schéma 1 – Représentation graphique de l'avancement des actions par enjeu à fin 2024

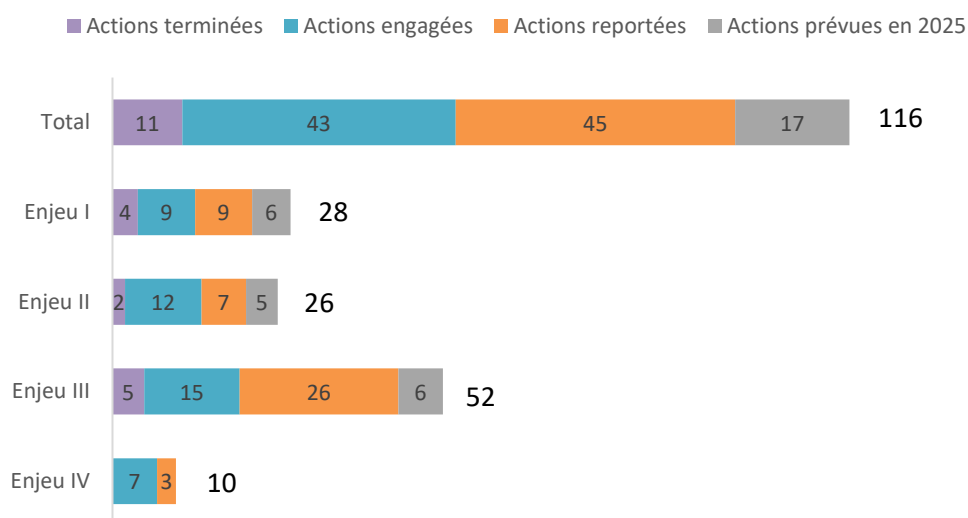


Tableau 4 - Détail financier au cumulatif (2023-2024) du contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025

	Montants totaux inscrits au contrat (en HT)	Montants engagés au contrat (en HT) en 2023-2024	% des montants engagés en 2023-2024 par rapport au montant total du contrat
Enjeu I	12 679 695 €	3 852 654 €	30 %
Enjeu II	34 097 400 €	3 005 434 €	9 %
Enjeu III	60 112 629 €	4 791 373 €	8 %
Enjeu IV	734 000 €	212 530 €	29 %
Total	107 623 724 €	11 861 991 €	11 %

Schéma 2 – Représentation graphique de l'avancement des montants par enjeu à fin 2024

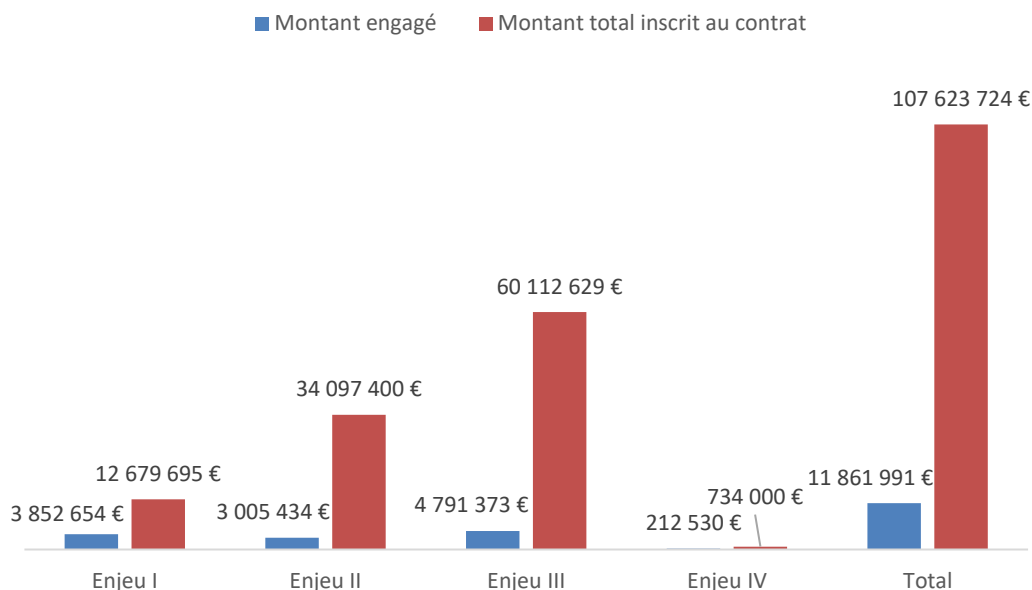


Tableau 5 – Bilan financier 2023-2024 du contrat territorial Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025 par enjeu et par maître d'ouvrage

	Maitre d'ouvrage	Actions inscrites au CTEC	Actions engagées au CTEC 2023-2024	% d'actions engagées inscrit au CTEC (2023-2024)	Montant inscrit au CTEC	Montant engagé au CTEC 2023-2024	% de montant engagé inscrit au CTEC (2023-2024)
Enjeu I	SAGE CEVM	1	1	100 %	110 000 €	0 €	0 %
	SIAH	6	1	16 %	3 345 000 €	16 000 €	0,5 %
	SIARE	3	1	33 %	120 000 €	18 000 €	15 %
	Département 93	7	6	86 %	3 550 000 €	3 054 945 €	86 %*
	EPT Plaine Commune	1	1	100 %	Pas de montant inscrit	38 439 €	-
	EPT Grand Paris Grand Est	2	0	0 %	Pas de montant inscrit	0 €	-
	CA Plaine Vallée	2	0	0 %	30 000 €	0 €	0 %
	CA Roissy Pays de France	3	0	0 %	4 199 425 €	0 €	0 %
	GPA	1	1	100 %	785 000 €	185 000 €	23,5 %
	Enghien-les-Bains	2	2	100 %	540 270 €	540 270 €	100 %
Enjeu II	SIAH	13	4	31 %	12 820 000 €	629 930 €	5 %

	SIARE	8	7	86 %	605 000 €	821 800 €	100 %*
	Département 93	1	1	100 %	15 300 000 €	492 178 €	3 %
	MGP	2	2	100 %	5 300 000 €	1 061 526 €	20 %
	CA Roissy Pays de France	1	0	0 %	12 4000 €	0 €	0 %
	GPA	1	0	0 %	60 000 €	0 €	0 %
Enjeu III	SIAH	9	1	11 %	4 155 000 €	285 000 €	7 %
	SIARE	5	4	80 %	1 174 000 €	1 230 000 €	100 %*
	Département 93	12	3	25 %	37 250 000 €	423 979 €	1 %
	EPT Plaine Commune	9	5	56 %	13 650 000 €	460 424 €	3 %
	EPT Paris Terres d'Envol	7	2	28 %	1 846 629 €	1 464 570 €	79 %*
	CA Plaine Vallée	4	1	25 %	1 019 400 €	239 400 €	23,5 %
	CA Val Parisis	4	4	100 %	872 000 €	688 000 €	79 %
	GPA	1	0	0 %	55 600 €	0 €	0 %
	SAGE CEVM	1	0	0 %	90 000 €	0 €	0 %
	SAGE CEVM	3	3	100 %	230 000 €	151 652 €	52 %
Enjeu IV	Département 93	1	1	100 %	450 000 €	83 509 €	18,5 %
	EPT Grand Paris Grand Est	3	1	33 %	14 000 €	9 252 €	66 %
	EPT Paris Terres d'Envol	1	1	100 %	10 000 €	0 €	0 %
	CA Plaine Vallée	1	0	0 %	10 000 €	0 €	0 %
	CA Val Parisis	1	1	100 %	20 000 €	0 €	0 %

*Ce pourcentage est biaisé par le fait que certaines actions ont été inscrites au contrat sans budget.



Détail de l'avancement des actions par enjeu – Bilan 2024

Enjeu I – Redonner de la place à l'eau dans les dynamiques d'aménagement du territoire pour rendre visible l'eau et ses paysages en maîtrisant les risques

En 2024, sur les 20 actions prévisionnelles, 9 actions sont en cours, 2 sont terminées, 7 sont reportées et 2 sont annulées. 4 675 141 € ont été réellement engagés en 2024 dont 2 227 080 € inscrits au contrat.

En termes d'indicateurs réalisés :

- **10 775 m² ont été déconnectés du réseau d'eaux pluviales** par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de création de cours OASIS (8 046 m²), par Grand Paris Aménagement dans le cadre du projet de la ZAC du Bas-Clichy (754 m²) et par la ville d'Enghien-les-Bains dans le cadre du projet de désimperméabilisation d'un parking (1 975 m²).
- **6 609 m² de surfaces d'espaces végétalisés ont été créées** par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de création de cours OASIS (5 780 m²), par Grand Paris Aménagement dans le cadre du projet de la ZAC du Bas-Clichy (284 m²) et par la ville d'Enghien-les-Bains dans le cadre du projet de désimperméabilisation d'un parking (545 m²).
- **6 555 m² de surfaces de pleine terre ont été créées** par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de création de cours OASIS (5 780 m²), par Grand Paris Aménagement dans le cadre du projet de la ZAC du Bas-Clichy (230 m²) et par la ville d'Enghien-les-Bains dans le cadre du projet de désimperméabilisation d'un parking (545 m²).

Action du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer avait prévu le recrutement d'un animateur eaux pluviales. Une campagne de recrutement a été lancée au cours de l'année 2024, mais le poste a été pourvu en janvier 2025.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Recrutement d'un animateur gestion des eaux pluviales	En cours	55 000 €	0 €

Actions du SIAH Croult et Petit Rosne : actions 0 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SIAH Croult et Petit Rosne avait planifié 2 opérations :

- La désimperméabilisation des sols et gestion des eaux pluviales à la parcelle de l'ANRU II rue Koenig, César Franck et Joliot Curry à Sarcelles

Ce projet est porté par la commune. L'avancement du projet ne dépend plus du SIAH.

- La réalisation d'aménagement d'hydraulique douce, rue Henri Matisse à Ecouen

Le foncier à mettre à la disposition de cet aménagement n'a pas pu être obtenu par la commune. Les échanges entre la commune et les propriétaires (habitations et surface agricole) se poursuivent en 2025.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Désimperméabilisation des sols et gestion des eaux pluviales à la parcelle ANRU II rue Koenig, César Franck et Joliot Curry (Sarcelles)	Annulé	800 000 €	0 €
Réalisation d'aménagement d'hydraulique douce, rue Henri Matisse (Ecouen)	Reporté	25 000 €	0 €
Total		825 000 €	0 €

Actions du SIARE : actions 50 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SIARE avait planifié 2 opérations :

- *La mise en place d'aménagements de lutte contre le ruissellement agricoles.*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Les études opérationnelles concernant l'aménagement de la Grande Montagne à Saint Prix ont été lancées en 2024 (pas pris en compte dans le CTEC). Les travaux sont prévus en 2025.

- *La fourniture, la pose et l'entretien d'échelles limnimétriques sur les cours d'eau, plans d'eau, zones humides, et bassin d'eaux pluviales*

Les échelles limnimétriques ont été déposées et sont entretenues (voir dépense bilan 2023).

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Aménagements de lutte contre le ruissellement agricole	Etude en cours (non prévu dans le CTEC) Travaux prévus en 2025	24 000 €	0 €
Action terminée : Fourniture, pose et entretien d'échelles limnimétriques sur les cours d'eau, plans d'eau, zones humides et bassin EP (instrumentation)	Terminé	6 000 €	Voir dépense bilan 2023
Total		30 000 €	0 €

Actions du Département de la Seine-Saint-Denis : actions 83 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le Département de la Seine-Saint-Denis avait planifié 6 opérations :

- *La création de cours OASIS dans plusieurs collèges*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. 4 cours OASIS ont été terminées : le collège Anatole France à Drancy, le collège Robespierre à Epinay-sur-Seine, le collège Françoise Dolto à Villepinte et le collège Lucie Aubrac à Villetaneuse. Aucune demande de subvention n'a été déposée pour ces 4 projets.

- *La désimperméabilisation avec végétalisation autour du plan d'eau du bassin de Savigny à Aulnay-sous-bois*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. Le Département travaille actuellement à la préparation du curage du bassin Savigny. Des discussions sont en cours avec la ville pour l'emplacement du curage. En 2022, a été menée une étude hydraulique pour étudier la faisabilité d'actions visant à alimenter moins souvent le bassin Savigny. Un premier travail est en cours visant à remplacer les portes du prébassin aval par un barrage à poutrelles améliorant la décantation.

- *La désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin du Pont-Yblon au Blanc-Mesnil*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. Le projet est actuellement en préparation. Une étude biodiversité et un travail sur les scénarios ont été réalisés en 2024. Aucune demande de subvention n'a été déposée. Les travaux sont prévus hiver 2025-2026.

- *La désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin de la Molette à la Courneuve*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. L'étude des scénarii a été réalisée en 2024. En parallèle, la reconstruction de la station de pompage Molette est prévue à partir de 2026 afin de faciliter son exploitation et d'augmenter sa capacité pour réduire les rejets pollués vers la Vieille Mer et la Seine. Aucune demande de subvention a été déposée.

- *La désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin des Brouillards*

Le projet a été repoussé.

- *Des opérations de maîtrise des eaux pluviales sur les voiries départementales.*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023.

- RD30 Drancy et le Bourget : en phase d'esquisse (travaux prévus en 2026-2027)
- RD402 Aulnay-sous-Bois : en phase d'esquisse



- RD37 Bagnolet République : en phase d'esquisse (incertitude sur la faisabilité de l'opération due à la nature des sols et du retrait/gonflement des argiles)
- RD940 Saint-Denis (carrefour Cachin Romain Rolland) : en phase PRO-DCE (transfert de la MOA à Plaine Commune)
- RD410 Victor Hugo Saint-Ouen : en phase PRO-DCE sur une section, AVP sur une autre section et travaux effectués au niveau de la place de la République-cours des Lavandières
- RD970 Livry-Gargan-Sevran : en phase esquisse (travaux prévus en 2027)
- RD29 Stains-Saint-Denis : en phase esquisse (travaux prévus en 2028)
- RD115 Pantin Gal Leclerc : en phase AVP (travaux prévus en 2027)

Aucune demande de subvention n'a été déposée.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Création de cours OASIS dans des collèges	4 cours OASIS créées	500 000 €	1 581 818 €
Action commencée en 2023 : Désimperméabilisation avec végétalisation autour du plan d'eau du bassin de Savigny,	En cours	Pas de montant inscrit	267 900 €
Action commencée en 2023 : Désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin Pont Yblon	Etudes terminées Travail des scénarios terminées Travaux hiver 2025-2026	Pas de montant inscrit	130 839 €
Action commencée en 2023 : Désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin de la Molette	Etudes en cours Travail des scénarios terminées Travaux 2026-2028	Pas de montant inscrit	40 632 €
Désimperméabilisation du projet d'intégration urbaine du bassin des Brouillards	Reporté Pas de date de travaux prévue	Pas de montant inscrit	0 €
Action commencée en 2023 : Opérations de maîtrise des eaux pluviales sur les voiries départementales	En cours	625 000 €	1 532 000 €
Total		1 125 000 €	3 553 189 €

Action du l'établissement public territorial Plaine Commune : actions 100 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, l'établissement public territorial Plaine Commune avait planifié *la création d'espaces verts et la gestion intégrée des eaux pluviales rue des Huleux à Stains*. Postérieurement à la phase de conception PRO-DCE, il s'est avéré nécessaire de soumettre le projet à un Dossier Loi sur l'Eau déclaratif, au titre des rejets d'eaux pluviales. Le DLE a été approuvé en octobre 2024. De ce fait, la préparation des travaux a été repoussée à fin 2024. Les travaux de requalification, intégrant la création des noues sont prévus courant 2025. Il n'y a pas de subvention de l'AESN pour ce projet. Le projet a été présenté à l'AESN en mai 2024 ne répondait pas aux critères minimaux. La portion sud, gérée à ciel ouvert, n'a pas été considérée comme raccordée à l'état initial (absence de grille sur l'emprise projet). La portion nord supprime des espaces de pleine terre existants et certaines solutions étant enterrées ne sont pas subventionnées.



Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Création d'espaces verts et gestion intégrée des eaux pluviales rue des Huleux à Stains	Préparation des travaux réalisée fin 2024 Travaux prévus en 2025	Pas de montant inscrit	38 439 €

Actions du l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est : actions 0 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est avait planifié 2 opérations :

- *La désimperméabilisation du quartier du Bois du Temple dans le cadre du NPNRU à Clichy-sous-Bois*

Les travaux n'ont pas encore commencé. Le dossier Loi sur l'Eau est en cours de rédaction.

- *La désimperméabilisation du quartier des Marnaudes dans le cadre du NPNRU à Villemomble*

Le dossier Loi sur l'eau a été déposé et a fait l'objet d'autorité territoriale. Le démarrage des travaux est prévu pour 2025. Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du projet de renouvellement urbain auprès de l'AESN.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Désimperméabilisation du quartier du Bois du Temple (dans le cadre du NPNRU) à Clichy-sous-Bois	Reporté	Pas de montant inscrit	0 €
Désimperméabilisation du quartier des Marnaudes (dans le cadre du NPNRU) à Villemomble	Reporté en 2025	Pas de montant inscrit	0 €
Total		500 000 €	0 €

Actions de la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France : actions 0 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France avait planifié 2 opérations :

- *la réalisation d'une cartographie des axes de ruissellement agricole et forestier.*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Le projet n'a pas été initiée et sera peut-être envisagée suite à la finalisation de l'étude trame verte et bleue.

- *La plantation de haies (mélange arbres/arbustes en double rangées*

L'action n'a pas été réalisée. Elle était censée faire suite à la réalisation d'une cartographie des axes de ruissellement qui a été suspendue.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Cartographie des axes de ruissellement agricole et forestier	Reporté	0 €	0 €
Plantation de haies	Annulé	750 000 €	0 €

Action de la communauté d'agglomération Plaine Vallée : actions 0 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, la communauté d'agglomération Plaine Vallée avait planifié *la réalisation d'une étude de faisabilité pour la désimperméabilisation du parking du champs de course existant dans le cadre de son extension à Soisy-sous-Montmorency*. L'étude et le projet d'extension n'ont pas encore été lancés et des incertitudes subsistent quant à l'intégration de l'aménagement existant dans le futur projet.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Etude de faisabilité pour la désimperméabilisation du parking du champ de course existant dans le cadre de son extension à Soisy-sous-Montmorency	Reporté	15 000 €	0 €



Action de Grand Paris Aménagement : actions 100 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, Grand Paris Aménagement avait planifié de réaliser dans la ZAC du Bas-Clichy à Clichy-sous-bois, *une gestion des eaux pluviales par des noues et des bandes plantées*. Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. Le 2^{ème} marché de travaux (Genettes-Ronsard) s'est fini en décembre 2024. Le 3^{ème} marché des travaux est prévu pour début 2025.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Gestion des eaux pluviales par noues et bandes plantées (ZAC du Bas-Clichy)	Travaux en cours (2 ^{ème} marché de travaux terminées, 3 ^{ème} marché de travaux prévu en 2025)	84 000 €	106 518 €

Actions de la ville d'Enghien-les-Bains : actions 100 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, la ville d'Enghien-les-Bains avait planifié 2 opérations :

- *La désimperméabilisation d'une aire de stationnement Place Verdun*

Les travaux ont commencé en 2024 et se sont terminés.

- *La création de la cour OASIS d'un ALSH, partiellement imperméable ainsi que de l'école maternelle des Cygnes*

Le projet a été partiellement reporté. Suite à des difficultés rencontrées, les travaux ont été scindés en deux temps et en 2024, seule la cour de l'ALSH a été réalisée.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Désimperméabilisation d'une aire de stationnement Place Verdun	Terminé	366 000 €	516 465 €
Création de la cour OASIS d'un ALSH, partiellement imperméable ainsi que de l'école maternelle des Cygnes	Cour de l'ALSH réalisé Report des travaux de l'école maternelle	174 270 €	460 530 €
Total		540 270 €	976 995 €



Enjeu II – Rééquilibrer les fonctions hydrauliques, écologiques et paysagères des cours d'eau, des infrastructures hydro-écologiques et des milieux aquatiques diffus pour soutenir la création d'un lien social

En 2024, sur les 19 actions prévisionnelles, 11 actions sont en cours, 1 action s'est terminée et 7 sont reportées. 2 497 668 € ont été réellement engagés en 2024 dont 2 128 104 € inscrits au contrat.

En terme d'indicateurs réalisés, 5 études de restauration hydro morphologiques ont été lancées.

Actions du SIAH Croult et Petit Rosne : actions 33 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SIAH Croult et Petit Rosne avait planifié 6 opérations :

- Des travaux de préservation et restauration des zones humides à caractère humide

Le SIAH a entrepris des travaux de renaturation de la Fosse aux boucs.

- Une étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagements hydro-écologiques Croult au niveau des Pieds Humides à Garges-les-Gonesse

L'étude est finalement prévue au second trimestre 2025.

- Une étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagement hydro-écologique du Petit Rosne au niveau du bassin des Prés sous la Ville à Sarcelles

L'étude de maîtrise d'œuvre a démarré en 2024. Une étude de faisabilité est également en cours. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- Le reméandrage de la Morée au droit de la STEP

Le SIAH est en attente d'un retour de la DDT95 pour des compléments sur 4 saisons d'inventaires faunistiques et floristiques à réaliser étant donné l'évolution de la zone humide. Les travaux sont reportés

- Des travaux d'aménagement hydro-écologique du Petit Rosne au niveau du domaine du Cèdre Bleu à Sarcelles

Le scénario a été validé avec la mairie de Sarcelles. Les travaux commenceront au second semestre 2025.

- Une étude de maîtrise d'œuvre pour la réouverture du Petit Rosne entre le domaine du Cèdre Bleu et le bassin des Prés sous la Ville à Sarcelles

L'étude a été décalée après 2027.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Travaux de préservation et restauration de zones humides à caractère humide	Terminé	30 000 €	410 321 €
Action reportée de 2023 : Etude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagement hydro-écologique Croult – Pieds humides (Garges-les-Gonesse)	Report étude second trimestre 2025	0 €	0 €
Etude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'aménagement hydro-écologique du Petit Rosne au niveau du bassin des Prés sous la ville (Sarcelles)	En cours	200 000 €	249 243 €
Reméandrage de la Morée au droit de la STEP	Reporté	4 000 000 €	0 €
Travaux d'aménagements hydro-écologique du Petit Rosne au niveau du domaine du Cèdre Bleu (Sarcelles)	Report travaux second semestre 2025	1 600 000 €	0 €
Etude de maîtrise d'œuvre pour la réouverture du Petit Rosne entre le domaine du Cèdre Bleu et le bassin des Prés sous la Ville (Sarcelles)	Reporté à 2027	250 000 €	0 €
Total		6 080 000 €	659 564 €



Actions du SIARE : actions 90 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SIARE avait planifié 8 opérations :

- *La mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière de zones humides*

Un contrat avec un prestataire foncier est actuellement en cours. Une acquisition foncière a été réalisée en 2024. Une réflexion est également en cours pour l'élaboration d'un schéma directeur foncier qui sera mis en place 2025.

- *La valorisation écologique de la zone humide et restauration hydromorphologique du ru de Corbon en amont de la rue des Rosiers à Montlignon*

La phase AVP est terminée et les travaux seront prévus fin 2025. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *La restauration de zones humides et restauration du ru de Montlignon au 4 bis rue Larive à Montlignon*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. La phase AVP est terminée et les travaux seront prévus fin 2025. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *La restructuration des étangs Marie en forêt domaniale de Montmorency*

Le projet est actuellement en phase AVP. Une demande auprès de l'AESN sera faite au moment des travaux.

- *La restauration du ru de Montlignon et valorisation du lavoir communal de la rue Lavoisier à Montlignon*

Le projet est reporté.

- *La restauration du ru de Montlignon et réouverture des tronçons couverts en aval de l'avenue Voltaire à Eaubonne.*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. La phase PRO est terminée. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *La réhabilitation du ru de Montlignon traversant la rue Lafayette à Eaubonne.*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. Le projet a été mis en stand-by en 2024 et les travaux seront prévus en 2025.

- *La gestion multifonctionnelle de l'ouvrage du Château de la chasse*

Le projet est actuellement en phase AVP.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Stratégie d'acquisition foncière de zones humides	En cours	Pas de montant inscrit	579 400 €
Valorisation écologique de la zone humide et restauration hydromorphologique du ru de Corbon en amont de la rue des Rosiers (Montlignon)	Etude terminée Travaux fin 2025	Pas de montant inscrit	25 000 €
Action commencée en 2023 : Restauration de zones humides et restauration du ru de Montlignon au 4 bis rue Larive (Montlignon)	Etude terminée Travaux fin 2025	90 000 €	25 000 €
Restructuration des étangs Marie en forêt domaniale de Montmorency (Saint-Prix)	Etude en cours	Pas de montant inscrit	10 000 €
Restauration du ru de Montlignon et valorisation du lavoir communal de la rue Lavoisier (Montlignon)	Reporté	100 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Restauration du ru de Montlignon et réouverture des tronçons couverts en aval de l'avenue Voltaire (Eaubonne)	Etude terminée	37 500 €	15 000 €
Action commencée en 2023 : Réhabilitation du ru de Montlignon traversant la rue Lafayette (Eaubonne)	Travaux 2025	75 000 €	0 €

Gestion multifonctionnelle de l'ouvrage du Château de la chasse	Etude en cours	100 000 €	10 000 €
Total		402 500 €	664 400 €

Action du Département de la Seine-Saint-Denis : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le Département de la Seine-Saint-Denis avait planifié de travailler sur *le projet de redécouverte de la Vieille Mer*. Il s'agit d'une action qui a débuté en 2023. La phase pro est terminée et les dossiers environnementaux seront prochainement déposés. Les travaux préparatoires seront prévus hiver 2024-2025 et le marché à bons de commande et gros travaux sera en service en 2027. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour les études (AVP, PRO, etc...) avant 2023.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Projet de redécouverte de la Vieille Mer	Etude terminée Travaux 2024-2025 et 2027	5 000 000 €	192 178 €

Actions de la Métropole du Grand Paris : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2023, la Métropole du Grand Paris avait planifié 2 opérations :

- *L'aménagement du vallon du ru du Sausset à Tremblay-en-France.*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. Les travaux ont pris du retard et commenceront été 2025. Un dossier de subvention auprès de l'AESN sera déposé.

- *L'étude des potentialités de réouverture, renaturation et diagnostic hydromorphologique des cours d'eau métropolitains sur le territoire du SAGE.*

Il s'agit d'une action qui a commencé à 2023. L'étude a commencé en août 2024 et est actuellement en cours. Des investigations de terrain ont été fait.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Aménagement du vallon du ru du Sausset (Tremblay-en-France)	Travaux été 2025	2 000 000 €	969 826 €
Action commencée en 2023 : Etude des potentialités de réouverture, renaturation et diagnostic hydromorphologique des cours d'eau métropolitains	En cours	100 000 €	11 700 €
Total		2 100 000 €	981 526 €

Action de la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France : actions 0 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France avait planifié *la réalisation d'une étude pour la mise en valeur de la mare spontanée du Mont Griffard à Villiers-le-Bel*. Il s'agit d'une action retardée de 2023. Le projet du Mont Griffard est en phase étude. Plusieurs expertises ont été engagées sur des sujets de sécurité (présence de carrières) et de pollution. La reprise des études de maîtrise d'œuvre est engagée au dernier trimestre 2024.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Mise en valeur de la mare spontanée du Mont Griffard (étude)	Reporté	12 400 €	0 €



Action de Grand Paris Aménagement : actions 0 % engagées pour 2024

Pour l'année 2024, Grand Paris Aménagement avait planifié la *mise en place d'un suivi durant le chantier de la ZAC du Bas-Clichy à Clichy-sous-Bois par un coordinateur de chantier spécialisé en écologie sur les zones humides*. Il s'agit d'une action retardée de 2023. L'opération est de nouveau reportée à 2025.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Suivi des zones humides par un coordinateur de chantier spécialisé en écologie durant le chantier de la ZAC du Bas-Clichy (Clichy-sous-Bois)	Reporté en 2025	20 000 €	0 €



Enjeu III – Améliorer la qualité des eaux superficielles

En 2024, sur les 42 actions prévisionnelles, 14 actions sont en cours, 2 sont terminées, 25 sont reportées, 1 est annulée. 2 794 804 € ont été réellement engagés en 2024 dont 2 225 504 € inscrits au contrat.

En termes d'indicateurs réalisés :

- **487 branchements ont été mis en conformité** : 48 par le SIARE, 241 par l'EPT Paris Terres d'Envol, 94 par la communauté d'agglomération Plaine Vallée et 104 par la communauté d'agglomération Val Parisis.

Actions du SIAH Croult et Petit Rosne : actions 0 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SIAH Croult et Petit Rosne avait planifié 5 opérations :

- *Des opérations groupées de mise en conformité des branchements à Villiers-le-Bel et à Fontenay-en-Parisis.*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Les conventions avec les propriétaires seront signées en 2025 et les travaux seront prévus en 2025/2026. Une demande subvention auprès de l'AESN a été faite pour ces opérations.

- *Des opérations groupées de mise en conformité de branchements à Goussainville (2 quartiers)*

L'opération est reportée à 2026.

- *La réhabilitation des collecteurs intercommunaux secteur Domaine du Cèdre Bleu à Sarcelles*

Les travaux sont prévus pour mai 2025.

- *La réhabilitation du réseau d'eaux usées rue du Général Leclerc à Puiseux-en-France*

Les travaux sont prévus en 2026.

- *Le renouvellement d'un poste animateur industriel*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. Le SIAH va déposer un dossier pour bénéficier de l'aide de l'AESN à la mise en conformité des acteurs économiques de 350 € par mise en conformité dans le cadre d'une DAE et de la rubrique 1316. La création d'un poste animateur n'est donc plus d'actualité 2025.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Opérations groupées de mise en conformité des branchements (Villiers-le-Bel et Fontenay-en-Parisis)	Reporté en 2025/2026	0 €	0 €
Opérations groupées de mise en conformité des branchements (Goussainville – 2 quartiers)	Reporté en 2026	250 000 €	0 €
Réhabilitation des collecteurs intercommunaux secteur Domaine du Cèdre Bleu (Sarcelles)	Reporté en mai 2025	1 000 000 €	0 €
Réhabilitation du réseaux d'eaux usées rue du Général Leclerc (Puisseux-en-France)	Reporté en 2026	500 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Renouvellement d'un poste animateur industriel	Annulé	35 000 €	0 €
Total		1 785 000 €	0 €

Actions du SIARE : actions 80 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SIARE avait planifié 5 opérations :

- *La mise en place du schéma directeur d'assainissement*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. Les phases 1 et 2 ont été réalisées en 2024.

- *La mise en conformité de branchements à Saint-Prix*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. 48 branchements de particuliers ont été mis en conformité. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération dans le cadre



d'une convention sur le contrôle des conformités.

- *Le contrôle de conformité ANC à Saint-Prix*

Aucun contrôle n'a été effectué.

- *Le suivi qualité des masses d'eau du territoire*

4 campagnes par an sont organisées avec un suivi qualité de mesure de plusieurs facteurs (pesticides, métaux...). Le marché de prestation pour 4 ans a débuté en 2022. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour ce suivi.

- *Une étude de conformité avec proposition d'accompagnement pour les travaux (EUND)*

Un nouveau marché a été attribué en avril 2024 pour une durée de 4 ans. 43 visites de contrôle ont été réalisées dans le cadre de cette étude. Les aides de l'AESN sont directement versées aux entreprises (11^{ème} programme d'aide).

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Mise en place du SDA	En cours – Phase 1 et 2 terminées	Pas de montant inscrit	550 000 €
Action commencée en 2023 : Mise en conformité de branchements à Saint-Prix	48 branchements mis en conformité	50 000 €	177 000 €
Action reportée de 2023 : Contrôle de conformité ANC à Saint-Prix	Aucun contrôle	58 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Suivi qualité	En cours	210 000 €	250 000 €
Action commencée en 2023 : EUND : Etude de conformité avec propositions d'accompagnement pour les travaux	En cours – 43 visites de contrôle réalisées	60 000 €	100 000 €
Total		378 000 €	1 077 000 €

Actions du Département de la Seine-Saint-Denis : actions 22 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le Département de la Seine-Saint-Denis avait planifié 9 opérations :

- *La mise en conformité d'une dizaine de branchements en lien avec l'EPT Paris Terres d'Envol à Dugny*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. 3 mises en conformité sous domaine public sont à faire sous MOA DEA93 (2 résidences Louise Michel, 1 école primaire Jaurès). Les travaux sont prévus pour 2025. Les autres branchements relèvent de l'EPT Paris Terres d'Envol (dont création d'un collecteur de 400 m. pour la caserne de Rose).

- *Le redimensionnement de la station de pompage Molette*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. Une démarche de mise en compatibilité des documents d'urbanisme (PLUi de Plaine Commune) est en cours notamment pour la reconstruction de la station de pompage Molette. Un bureau d'étude a été mandaté pour les études de conception (AVP 2024 – DCE en 2025) en 2024. Une étude sur l'impact des déversements de la Briche a été engagée fin 2024 suite à une refonte du réseau unitaire. Les travaux sont prévus de 2026 à 2028. Aucune demande de subvention n'a été faite pour les études.

- *L'ajout d'une vanne au niveau du bassin du Trou du Diable pour réduire les rejets pollués en Seine en forçant l'alimentation du bassin pour les pluies courantes*

La reprise des études est prévue en 2025.

- *La création d'un collecteur EU et mise en conformité des branchements avenue Joffre à Epinay-sur-Seine*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Le début du chantier est programmé pour septembre 2025 pour une durée de 2,5 ans.

- *La création d'un collecteur UN - avenue de la République à Epinay-sur-Seine*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Les travaux ont été décalés pour des raisons de priorité de bassins versants pour les Jeux Olympiques. Le projet est actuellement à l'étude.



- *La création collecteur EU avenue Victor Hugo et mise en conformité des branchements à Villetaneuse*
Les travaux n'ont pas encore commencé. Le projet est reporté. En 2025, des enquêtes vont être réalisées chez les particuliers afin de quantifier le nombre de branchements à reprendre et de voir s'il est nécessaire de construire un nouveau collecteur (EU ou EP) sous l'avenue Victor Hugo.
- *La création collecteur EU avenue Jaurès / avenue de la Marne à Epinay-sur-Seine*
Le projet de mise en conformité des branchements avenue Jaurès (EP département et EU EPT) dépendra du projet de refonte de la voirie.
- *Le raccordement des parcelles en EU, route de Saint-Leu à Epinay-sur-Seine*
Un contact a été pris avec le SIARE pour un raccordement sur l'EU du SIARE.
- *Le suivi de la qualité des masses d'eau Morée, Sausset et Vieille Mer par temps de pluie*
La qualité des eaux de ces cours d'eau est analysée 4 à 6 fois par an.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Mise en conformité d'une dizaine de branchements en lien avec l'EPT Paris Terres d'Envol sur Dugny	Reporté en 2025 (3 branchements département)	50 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Redimensionnement de la station de pompage Molette	Etudes en cours Travaux en 2026-2028	8 000 000 €	155 000 €
Ajout d'une vanne au niveau du bassin du Trou du Diable pour réduire les rejets pollués en Seine en forçant l'alimentation du bassin pour les pluies courantes	Etude prévue en 2025	50 000 €	0 €
Action reportée de 2023 : Création d'un collecteur EU avenue Joffre à Epinay-sur-Seine et mise en conformité des branchements	Début des travaux en 2025	3 000 000 €	0 €
Action reportée de 2023 : Création d'un collecteur UN avenue de la République à Epinay-sur-Seine	Reporté	1 000 000 €	0 €
Création d'un collecteur EU avenue Victor Hugo et mise en conformité des branchements à Villetaneuse	Reporté	2 000 000 €	0 €
Création d'un collecteur EU avenue Jaurès / avenue de la Marne à Epinay-sur-Seine	Reporté	2 000 000 €	0 €
Raccordement des parcelles en EU, route de Saint-Leu à Epinay-sur-Seine	Reporté	400 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Suivi de la qualité des masses d'eau Morée, Sausset et Vieille Mer par temps de pluie	En cours	50 000 €	13 908 €
Total		16 550 000 €	168 908 €

Actions du l'établissement public territorial Plaine Commune : actions 33 % engagées en 2024

Pour l'année 2023, l'établissement public territorial Plaine Commune avait planifié 9 opérations :

- *La mise en conformité de mauvais raccordements EU-EP sur les rues Baron Saillard et Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. En 2024, le projet est resté en phase d'études préalables. Suite à la au désaccord des services techniques quant aux possibilités techniques à retenir pour la gestion alternative des eaux pluviales, un OS d'arrêt de mission a été émis. Le redémarrage de la mission de



maîtrise d'oeuvre est en attente d'un arbitrage quant au revêtement. La mise en conformité de mauvais raccordements a au final déjà été effectué rue Jean Jaurès en 2022 (voir dépense bilan 2023).

- *Une opération groupée de réaliser des travaux de mise en conformité des installations privatives d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage public sur les rues Pasteur, Pierre Curie et Cerisaie à Stains*

Les travaux sont finis depuis 2022 (voir dépense bilan 2023).

- *Un contrôle de conformité des branchements dans le cadre d'opération groupée en lien avec des travaux de mise en séparatif pour les rues de Marthe, Kleber, Albouy et Ecuyer à Saint Ouen*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Des enquêtes parcellaires ont été pilotées en 2023 mais le taux de complétion n'était pas satisfaisant. Des enquêtes complémentaires étaient nécessaires mais le projet a été reporté, faute de moyens humains. Aucune enquête, ni étude n'a été menée en 2024.

- *La mise en séparatif des réseaux de l'impasse du Baron Saillard à Epinay-sur-Seine*

Le projet de mise en séparatif des réseaux publics communaux est intégré dans le même projet que celui visant la mise en conformité du mauvais raccordement du réseau unitaire communal existant Impasse Baron Saillard sur le réseau pluvial communal rue Verdun. Le projet est donc également à l'arrêt en attente d'un arbitrage quant au revêtement.

- *La création de branchements EU avenue Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine*

La DEA93 doit reprendre ce projet. Un marché de MOE doit être relancé pour le PRO (car voies annexes mal raccordées, à ajouter par logique hydraulique + pb raccordement des ouvrages mais 2 tapis refaits, repoussant l'échéance - 5 ans).

- *La mise en séparatif de la rue des Huleux à Stains*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. La préparation des travaux a été repoussée à fin 2024. Les travaux d'assainissement ont démarré en décembre 2024 (lot 1, installation du chantier). Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération.

- *La mise en séparatif des réseaux de la rue et de l'impasse des prévoyants à Stains*

Il s'agit d'une action commencée en 2023. Le projet est actuellement en phase AVP. Une rencontre doit être organisée avec la ville de Garges-lès-Gonesse pour une coordination car le projet doit être surdimensionné pour accueillir les eaux de la ville.

- *La mise en séparatif des réseaux de la rue Clément Lécuyer à Stains*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. AMO faite en 2023. Cependant, dans une logique de mise en conformité de l'ensemble du bassin de collecte, les rues du Blé et Verger ont été ajoutées à l'action. Cet élargissement porte de nouveaux besoins de conception, nécessitant de repasser un marché global. Le nouveau marché est rédigé, mais encore en attente de validation. Les études pourront reprendre, une fois le nouveau marché actualisé. Il n'y a donc pas eu de montant engagé en 2024.

- *La mise en séparatif des réseaux des rues Kléber, Albouy et Marthe à Stains*

Des enquêtes parcellaires ont été pilotées en 2023 mais le taux de complétion n'était pas satisfaisant. Des enquêtes complémentaires étaient nécessaires mais le projet a été reporté, faute de moyens humains. Aucune enquête, ni étude n'a été menée en 2024.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Mise en conformité de mauvais raccordements EU-EP sur les rues Baron Saillard et Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine	Travaux rue Jean Jaurès effectués Travaux à l'arrêt pour la rue Baron Saillard	0 €	0 €
Action terminée : Opération groupée de réaliser des travaux de mise en conformité des installations privatives d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage public sur les rues Pasteur, Pierre Curie et Cerisaie à Stains	Travaux finis en 2022	100 000 €	51 520 €

Action reportée de 2023 : Contrôle de conformité des branchements dans le cadre d'opération groupée en lien avec des travaux de mise en séparatif pour les rues de Marthe, Kleber, Albouy et Ecuyer à Saint Ouen	Reporté	400 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Mise en séparatif des réseaux de l'impasse du Baron Saillard à Epinay-sur-Seine	Etudes terminées Travaux à l'arrêt	0 €	0 €
Action reportée de 2023 : Création de branchements EU avenue Jean Jaurès à Epinay-sur-Seine	Reporté	330 000 €	0 €
Action reportée de 2023 : Mise en séparatif de la rue des Huleux à Stains	En cours	1 100 000 €	149 242 €
Action commencée en 2023 : Mise en séparatif des réseaux de la rue et de l'impasse des prévoyants à Stains	Travaux reportés	1 665 000 €	0 €
Action reportée de 2023 : Mise en séparatif des réseaux de la rue Clément Lécuyer à Stains	Reporté (ajout de nouvelles rues)	705 000 €	0 €
Action reportée de 2023 : Mise en séparatif des réseaux des rues Kléber, Albouy et Marthe à Stains	Reporté	1 410 000 €	0 €
Total		5 710 000 €	200 762 €

Actions du l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol : actions 17 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol avait planifié 6 opérations :

- *La mise en conformité de branchements*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. 241 branchements ont été mis en conformité en 2024 ayant fait l'objet d'une subvention de l'AESN.

- *Des suppressions de regards mixtes rue Drouhin, Coli et Madon au Blanc-Mesnil*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Les études de faisabilité ont été réalisées en 2024 et les travaux sont prévus en 2026. Les études ne sont pas comprises dans le CTEC.

- *La suppression de regards mixtes à Dugny*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Les travaux sont prévus en 2025.

- *La réhabilitation des réseaux Westinghouse (création d'un réseau EU) à Sevran*

Le projet est reporté en 2026.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Mise en conformité de branchements	241 branchements mis en conformité	Pas de montant inscrit	767 434 €
Action reportée de 2023 : Suppression de regards mixtes rue Drouhin au Blanc-Mesnil	Travaux reportés en 2026	0 €	0 €
Action reportée de 2023 : Suppression de regards mixtes rue Coli au Blanc-Mesnil	Travaux reportés en 2026	0 €	0 €
Action reportée de 2023 : Suppression de regards mixtes rue Madon au Blanc-Mesnil	Travaux reportés en 2026	0 €	0 €

Action reportée de 2023 : Suppression de regards mixtes à Dugny	Travaux reportés en 2025	215 163 €	0 €
Réhabilitation des réseaux Westinghouse (création d'un réseau EU) à Sevrans	Reporté en 2026	615 772 €	0 €
Total		830 935 €	767 434 €

Actions de la communauté d'agglomération Plaine Vallée : actions 75 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, la communauté d'agglomération Plaine Vallée avait planifié 4 opérations :

- *La mise en place de points de diagnostics permanents*

Il s'agit d'une action retardée de 2023. Le protocole de diagnostic a été acté fin 2024. Cependant, le lancement du projet de mise en place de points de diagnostics permanents est incertain par manque de moyens humains.

- *La mise en conformité de branchements privatifs en maîtrise d'ouvrage privée*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. 222 branchements ont été mis en conformité dont 94 dossiers ont été aidés. Plaine Vallée a également entrepris en 2024, des recherches de pollutions.

- *La mise en séparatif réseau rue des Bois Briffauts à Montmorency*

La consultation des offres est en cours et les travaux seront lancés en 2025.

- *La mise en séparatif réseau rue du Bois à Deuil-La Barre*

L'étude de faisabilité a été faite début 2024. Les travaux sont prévus en 2026.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Mise en place de points de diagnostics permanents	Reporté	15 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Mise en conformité de branchements (installations privées) en maîtrise d'ouvrage privée	222 branchements mis en conformité et 94 dossiers aidés	134 400 €	303 410 €
Mise en séparatif réseau rue des Bois Briffauts à Montmorency	Travaux prévus en 2025	200 000 €	0 €
Mise en séparatif réseau rue du Bois à Deuil-La Barre	Travaux prévus en 2026	550 000 €	0 €
Total		899 400 €	303 410 €

Actions de la communauté d'agglomération Val Parisis : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, la communauté d'agglomération Val Parisis avait planifié 3 opérations :

- *La mise en conformité de branchements*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. 104 branchements ont été mis en conformité. Une demande de subvention auprès de l'AESN a été faite pour cette opération dans le cadre d'une convention de mandat.

- *Le contrôle des EUND pour mise en conformité*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. Aucun contrôle n'a été fait.

- *Les études et actions RSDE*

Il s'agit d'une action qui a commencé en 2023. 3 groupes de travail avec le SIAAP ont été mis en place en 2024. Il sera prévu en janvier 2025, la mise en place de points de mesure dans le cadre du diagnostic permanent. Aucune date précise n'est prévue pour le lancement des actions RSDE.



Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Mise en conformité de branchements	47 branchements mis en conformité	84 000 €	277 290 €
Action commencée en 2023 : Contrôle des EUND pour mise en conformité	Pas de contrôle cette année	20 000 €	0 €
Action commencée en 2023 : Etude RSDE et actions RSDE	Etudes terminées en 2023 Pas de date de prévue pour le lancement des actions	30 000 €	?
Total		134 000 €	277 290 €

Action du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer : actions 0 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer avait planifié de lancer une *étude sur l'identification des secteurs prioritaires dont l'assainissement est défaillant et par la suite les impacts sur la qualité des cours d'eau*. L'étude est finalement reportée à fin 2025.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action reportée de 2023 : Etude sur l'identification des secteurs prioritaires dont l'assainissement est défaillant et par la suite les impacts sur la qualité des cours d'eau	Reportée à fin 2025	45 000 €	0 €



Enjeu IV – Animation/Communication/Sensibilisation

En 2024, sur les 10 actions prévisionnelles, 7 actions sont en cours et 3 sont reportées. 144 387 € ont été réellement engagés en 2024 et inscrit au contrat.

Aucun indicateur n'a été inscrit au contrat pour cet enjeu.

Actions du Département de Seine-Saint-Denis : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le Département de Seine-Saint-Denis avait planifié la *mise en œuvre des outils opérationnels permettant le dessin d'un zonage pluvial à l'échelle du département, tel que le livret de l'eau dans la ville, l'atlas de l'eau dans la ville, le programme d'études partenariales et le développement d'espaces pour une culture partagée dans le cadre de leur stratégie « eau dans la ville »*. Le manifeste "La Seine-Saint-Denis, territoire d'eau" et son plan d'actions ont été approuvés par l'assemblée départementale en avril 2024. En 2024, la doctrine technique (phase) 1 et la phase 1 de l'étude sur les sources ont également été lancées.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Mise en œuvre d'outils opérationnels permettant le dessin d'un zonage pluvial à l'échelle du département, tel que le livret de l'eau dans la ville, l'atlas de l'eau dans la ville, le programme d'études partenariales et le développement d'espaces pour une culture partagée.	En cours	150 000 €	83 509 €

Actions de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est : actions 33 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est avait planifié 3 opérations :

- la rédaction d'un carnet d'entretien partagé avec les villes du territoire pour l'ensemble des ouvrages de gestion alternative, d'un guide aménageur pour la réalisation de travaux d'assainissement et la promotion des ouvrages de gestion alternatives des eaux pluviales et d'un guide usager pour les informer sur les solutions existantes pour la gestion des eaux pluviales et les aides disponibles.

Le travail sur les carnets d'entretien a continué en 2024. Des réunions avec l'ensemble des communes ont été réalisés pour enteriner les principes de gestion. De nouveaux échanges sont également à prévoir pour 2025. Le guide usager est quasiment abouti et devrait sortir en 2025. Le guide aménageur est en cours de réflexion sur les thématiques à aborder, aucune date de lancement est prévue.

- la sensibilisation des usager et l'adhésion pour un renouvellement urbain prenant en compte la gestion des EP pour le projet de NPRNU Quartier du Bois du Temple à Clichy-sous-Bois et des Marnaudes à Villemomble

Les deux projets ne sont pas encore aboutis

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Rédaction : - d'un carnet d'entretien partagé avec les villes du territoire pour l'ensemble des ouvrages de gestion alternatives - d'un guide aménageur pour la réalisation de travaux d'assainissement et la promotion des ouvrages de gestion alternatives des eaux pluviales	En cours	0 €	9 252 €

- d'un guide usager pour les informer sur les solutions existantes pour la gestion des eaux pluviales et les aides disponibles			
NPRNU - Quartier du Bois du Temple : Sensibilisation des usager et adhésion pour un renouvellement urbain prenant en compte la gestion des EP	Reporté	Pas de montant inscrit	0 €
NPRNU - Quartier des Marnaudes : Sensibilisation des usager et adhésion pour un renouvellement urbain prenant en compte la gestion des EP	Reporté	Pas de montant inscrit	0 €

Actions de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol avait planifié *l'organisation d'un séminaire avec les services urbanisme des villes (autour de la thématique gestion des eaux pluviales) et la réalisation d'une plaquette d'information à communiquer aux villes, architectes, bureaux d'études (autour de la thématique gestion des eaux pluviales)*. De nouvelles réunions ont eu lieu en 2024 avec les services urbanismes des villes sur la gestion des demandes d'urbanisme et avec les DGST des villes sur la végétalisation des cours d'école avec la DEA93. Ces réunions ont permis l'émergence de projets pour les villes de Dugny et de Drancy.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Organisation d'un séminaire avec les services urbanisme des villes (autour de la thématique gestion des eaux pluviales) et réalisation d'une plaquette d'information à communiquer aux villes, architectes, bureaux d'études (autour de la thématique gestion des eaux pluviales)	En cours	0 €	0 €

Actions de la communauté d'agglomération de Plaine Vallée: actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, la communauté d'agglomération Plaine Vallée avait planifié *la mise en place de formation auprès d'aménageurs et la communication sur un cycle de balade autour de la trame bleue dans le cadre du PCAET*. Le projet est finalement reporté pour 2026 et il sera fait dans le cadre de l'étude trame verte et bleue.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
PCAET : Formation auprès des aménageurs (promoteurs, architectes...) sur la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement afin d'avoir une anticipation de l'intégration dans les projets, organisation, communication d'un cycle de balade autour de la trame bleue (cours d'eau, eutrophisation, grand public, élus, renaturation des berges, dépollution, qualité de l'eau, qualité de vie, patrimoine, paysage)	Reporté à 2026	10 000 €	0 €

Actions de la communauté d'agglomération de Val Parisis : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, la communauté d'agglomération Val Parisis avait planifié de *communiquer sur la connaissance et la surveillance de la qualité des eaux superficielles par temps de pluie à l'aide de flyer et courrier aux villes*. Val Parisis a amélioré son site internet.



Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Communication sur la connaissance et la surveillance de la qualité des eaux superficielles par temps de pluie (flyer, courrier aux villes)	En cours	0 €	0 €

Actions du SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer : actions 100 % engagées en 2024

Pour l'année 2024, le SAGE Croult-Engchien-Vieille Mer avait planifié 3 actions :

- *La définition et la mise en place d'un plan de communication mobilisateur pour le SAGE et le contrat*
La refonte du site internet ainsi que l'élaboration de la campagne de mobilisation, accompagnée des outils prévus dans le plan de communication, ont été lancées. Une demande de subvention a été déposée auprès de l'AESN pour la mise en place du plan de communication/mobilisation.
- *La mise en place de classes d'eau auprès des élus*
Deux classes d'eau ont été organisées à destination des membres de la Commission Locale de l'Eau : un webinaire portant sur la gouvernance et la réglementation de l'eau en France, ainsi qu'un atelier dédié à la gestion des eaux pluviales à la source. Aucune dépense n'a été engagée dans le cadre de cette action.
- *L'animation du contrat et suivi des actions*
L'animation et le suivi du contrat est en cours.

Action	Indicateur	2024 – montant inscrit au CTEC en €	2024 – montant réellement engagé en €
Action commencée en 2023 : Définition et mise en place d'un plan de communication mobilisateur pour le SAGE et le Contrat	En cours	15 000 €	3 930 €
Mise en place de classes d'eau auprès des élus	En cours	7 500 €	0 €
Action commencée en 2023 : Animation du contrat et suivi des actions	En cours	55 000 €	47 696 €
Total		77 500 €	51 626 €

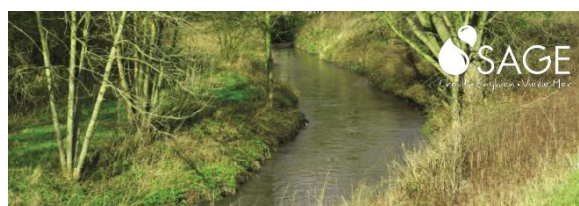


Actions de communication du Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer



Le 07 novembre 2024, les signataires du contrat, l'agence de l'eau Seine-Normandie et les membres de la Commission Locale de l'Eau ont été invités au deuxième comité de pilotage dans les locaux de la direction de l'eau et de l'assainissement (DEA) du Département de Seine-Saint-Denis. Lors de ce comité de pilotage, le bilan des actions inscrites en 2023 du contrat, le 12^{ème} programme d'aide de l'agence de l'eau Seine-Normandie (2025-2026) et 3 retours d'expériences en lien avec les thématiques du contrat ont été présentés :

- La gestion des eaux pluviales de la ZAC du Bas-Clichy à Clichy-sous-Bois (Grand Paris Aménagement)
- La réalisation d'aménagement d'hydraulique douce à Chennevières-les-Louvres (SIAH Croult et Petit Rosne)
- La mise en conformité de branchements (Etablissement public territorial Paris Terres d'Envol)



PROGRAMME PREVISIONNEL



9h30 - Accueil

10h00 - Ouverture du comité de pilotage

Benoit JIMENEZ - Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la structure porteuse du contrat

10h10 - Intervention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, partenaire financier du Contrat
Emmanuel MORICE - Chef du service Seine Marne Oise - Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

10h20 - Présentation du Bilan 2023 du Contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer 2023-2025
Jeanne MULLER - Animatrice du Contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer - SAGE CEVM

10h35 - Présentation du 12ème programme de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
Emmanuel MORICE - Chef du service Seine Marne Oise - Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN)

10h50 - 3 focus projets autour des grandes thématiques du contrat

- La gestion des eaux pluviales de la ZAC du Bas-Clichy par Grand Paris Aménagement
- Réalisation d'aménagement d'hydraulique douce par le SIAH Croult et Petit Rosne
- Mise en conformité de branchements par l'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol

12h00 - Conclusion et fermeture du comité de pilotage

Benoit JIMENEZ - Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de la structure porteuse du contrat



Programme du comité de pilotage du contrat territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer du 7 novembre 2024



Annexes :

Annexe 1 : Compte-rendu du deuxième comité de pilotage (bilan des action 2024) du contrat territorial Croult-Engchien-Vieille Mer 2023-2025

Annexe 2 : Suivi du programme d'action 2023

